

Le 21 décembre 2023

Le co-secrétaire départemental,

à Monsieur le Maire  
Mairie de Laval  
2, place du 11 novembre  
53000 LAVAL

**SNUDI-FO 53**

**1<sup>er</sup> syndicat des  
écoles publiques en  
Mayenne**

**Union  
Départementale des  
syndicats FORCE  
OUVRIERE de la  
Mayenne**

**Bourse du Travail  
6 rue Souchu Servinière  
53000 Laval**

☎ 02.43.53.42.26  
☎ 06.52.32.30.45

✉ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)

**Objet : Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire,

Par la présente, Le SNUDI-FO 53, 1<sup>er</sup> syndicat des écoles publiques en Mayenne vous demande à nouveau de bien vouloir reconsidérer votre position sur les rythmes scolaires et donc de revenir, dès la rentrée de septembre 2024, à quatre jours hebdomadaires.

Je vous rappelle à nouveau que près de 80% des communes mayennaises disposant d'au moins une école publique, fonctionnent sur un rythme de 4 jours. Au niveau national, 90% des écoles connaissent cette organisation au 1<sup>er</sup> septembre 2023, et 93% des communes. Ces chiffres témoignent d'un constat : l'immense majorité des enseignants, des parents et des municipalités plébiscite ce rythme de 4 jours.

Lors de l'année scolaire 2020-2021, le SNUDI-FO 53 avait lancé une enquête auprès des collègues des écoles de Laval pour recueillir leurs avis sur l'organisation des rythmes scolaires. Près d'1/4 des enseignants lavallois s'étaient saisis de cette enquête et près de 70% d'entre eux étaient favorables à un retour à 4 jours.

Par ailleurs, nous avons pris acte du fait que dans le projet annuel de performance que le gouvernement déclarait en octobre dernier : « *Le Fond de Soutien des Activités Périscolaires sera mis en extinction en 2024.* ». Si le gouvernement a ensuite rétro-pédalé, force est de constater que ce fond de soutien ne perdurera pas.

C'est un fait, l'organisation de la semaine scolaire sur 4,5 jours a des répercussions sur les conditions de travail et de vie des agents, et par conséquent sur l'attractivité des postes, des écoles et à moyen terme sur les opérations de carte scolaire.

De notre point de vue, la question centrale est bien celle des différences de rythmes scolaires à l'échelle du département, à l'échelle du pays, qui contribuent à la territorialisation de l'éducation et à l'éclatement du cadre républicain de l'école publique. Celle-ci se doit d'être nationale, pour garantir un minimum d'équité entre tous les élèves.

Par ailleurs, et nous vous avons déjà alerté à ce propos par courrier du 5 juillet 2022, avec le syndicat FO des municipaux Laval et Laval agglomération, les conséquences

**SNUDI-FO 53**

1<sup>er</sup> syndicat des  
écoles publiques en  
Mayenne

Union  
Départementale des  
syndicats **FORCE**  
**OUVRIERE** de la  
Mayenne

Bourse du Travail  
6 rue Souchu Servinière  
53000 Laval

☎ 02.43.53.42.26  
☎ 06.52.32.30.45

✉ : [contact@snudifo-53.fr](mailto:contact@snudifo-53.fr)

de cette organisation impactent largement le service des agents territoriaux sous votre autorité.

Dès lors, Monsieur le Maire, nous réitérons notre exigence d'un retour à la semaine de 4 jours dès la prochaine rentrée scolaire de septembre 2024, et de considérer ainsi l'avis majoritaire des personnels. Dans cette perspective, nous sommes disponibles pour tout échange que vous jugerez utile à éclairer votre prise de décision.

Sachez que nous restons disponibles si vous souhaitez échanger avec notre organisation syndicale à ce propos.

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Stève Gaudin, pour le SNUDI-FO 53

